



Yaoundé, le 01 AOUT 2025

PROCÉDURE DE PRÉINSCRIPTION

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I informe **les nouveaux Bacheliers** et les titulaires d'une Licence, candidats à une première admission au sein de l'Institution dont il a la charge, que la procédure de préinscription à la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH), à la Faculté des Sciences et à la Faculté des Sciences de l'Éducation (Niveaux Licence 1 et Master 1) est la suivante :

- 1) Payer les frais de préinscription à hauteur de dix mille (10.000) FCFA *via* le compte bancaire de l'établissement choisi (**conformément au communiqué ci-joint, fixant les modalités de paiement des droits universitaires**) ;
- 2) Aller sur le site internet www.preinscriptions.uninet.cm ;
- 3) Lire attentivement les instructions contenues dans cette page web et cliquer sur l'un des établissements suscités ;
- 4) Fournir les différentes informations et cliquer sur « **Suivant** » ;
- 5) Vérifier ces informations et enregistrer en cliquant sur le bouton « **Terminer** » ;
- 6) Après la validation, imprimer la fiche obtenue qui contient votre identifiant unique ;
- 7) Se rendre ensuite à la Faculté choisie pendant **la période du rendez-vous** muni des pièces suivantes pour le dépôt du dossier physique :
 - Une copie certifiée conforme du Baccalauréat/GCE-A Level ou de l'Attestation de réussite ;
 - Une copie certifiée conforme du Relevé de notes du Baccalauréat ;
 - Une copie certifiée conforme du Probatoire/GCE-O Level ou de l'Attestation de réussite ;
 - Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
 - Une photocopie de l'attestation de dépôt de la demande d'équivalence du diplôme au Ministère de l'Enseignement Supérieur (uniquement pour les diplômes obtenus à l'étranger) ;
 - Un reçu de paiement des frais de préinscription de 10.000 (dix mille) FCFA, conformément au communiqué des comptes bancaires ;
- 8) Faire absolument valider le dossier dans la salle informatique qui vous sera indiquée lors du dépôt du dossier physique dans la faculté choisie.

Bon à savoir :

- Seuls les baccalauréats délivrés par l'Office du Baccalauréat du Cameroun ou admis en équivalence et les GCE/AL délivrés par le GCE Board ou les GCE/AL admis en équivalence sont acceptés à l'Université de Yaoundé I ; **les Brevets de Technicien ne sont pas acceptés.**
- Publication des listes d'admission **à partir du 08 septembre 2025.**
- Les visites médicales, sans frais supplémentaires, s'effectueront au cours du 1^{er} mois du 1^{er} semestre selon le programme qui sera établi dans chaque établissement. Ceux des nouveaux étudiants qui n'auront pas fait leurs visites médicales seront suspendus.
- La rentrée universitaire aura lieu **à partir du 15 septembre 2025 pour les niveaux Licence 2 et 3, et Master 1 ; et le 06 octobre 2025 pour le niveau Licence 1.**

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I,



Pr. Remy Magloire ETOUA

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
B.P. 337 Yaoundé, Tél/Fax. : (237) 22.22.13.20

Direction des Affaires Académiques et
de la Coopération

Division de l'Enseignement et des Personnels
Enseignants



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I
P.O. BOX : 337 – Phone/Number : (237) 22.22.13.20

Department of Academic Affairs and
Cooperation

Sub-Department of Teaching and Teaching Staff

25--3411

N° /UYI/VREPDTIC/DAAC/DA-AAC/DEPE/SPD

Yaoundé, le 01 AOUT 2025

COMMUNIQUÉ

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I informe les étudiants et la communauté universitaire que **les paiements des frais de préinscription, des droits universitaires et des frais de formation professionnelle dans tous les établissements** de ladite institution sont effectués auprès des structures bancaires ci-après, selon les motifs suivants :

I- PAIEMENT DES FRAIS DE PREINSCRIPTION ET DES DROITS UNIVERSITAIRES DES NIVEAUX LICENCE 1, 2 et 3, et MASTER 1

N ^{os}	Etablissements	Numéros des comptes	Banques
a)	Faculté des Sciences (FS)	Compte n° 37400101008, clé 55	Union Bank of Cameroon Plc
b)	Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE)	Compte n° 37400101009, clé 52	
c)	Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines	Compte n° 00273442701, clé 32	CCABank

II- PAIEMENT DES DROITS UNIVERSITAIRES DES NIVEAUX I, II, III, IV, V, VI et VII

N ^{os}	Etablissements	Numéros des comptes	Banques
d)	Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales (FMSB)	Compte n° 37400101007, Clé 58	Union Bank of Cameroon Plc
e)	École Normale Supérieure (ENS)	Compte n° 37400101006, Clé 61	
f)	École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY)	Compte n° 37400101005, Clé 64	
g)	Institut Universitaire de Technologie du Bois (IUT-Bois) de Mbalmayo	Compte n° 37400101010, Clé 49	

III- PAIEMENT DES FRAIS DE PREINSCRIPTION ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE : CERTIFICATIONS, DIPLOMES UNIVERSITAIRES, LICENCES PROFESSIONNELLES, LICENCES TECHNOLOGIQUES ET MASTERS PROFESSIONNELS

N ^{os}	Etablissements	Numéros des comptes	Banques
a)	Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH)	Compte n° 00273442701, clé 32	CCA Bank
b)	Faculté des Sciences (FS)	Compte n° 00273443201, clé 84	
c)	Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE)	Compte n° 00273443401, clé 66	
d)	Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales (FMSB)	Compte n° 00273443001, clé 05	
e)	École Normale Supérieure (ENS)	Compte n° 00273442401, clé 59	
f)	École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY)	Compte n° 00273442201, clé 77	
g)	Institut Universitaire de Technologie du Bois (IUT-Bois)	Compte n° 00273443601, clé 48	

IV- PAIEMENT DES FRAIS DE PREINSCRIPTION ET DES DROITS UNIVERSITAIRES DES NIVEAUX MASTER II ET EN DOCTORAT/PH.D.

N ^{os}	Etablissements	Numéros des comptes	Banques
a)	CRFD-SHSE	Compte n° 09729601001, clé 39	Afriland First Bank
b)	CRFD-ALC		
c)	CRFD-SVSE		
d)	CFRD-STG		

Ces paiements peuvent également être effectués *via* **Express Union, Express Exchange, CAMPOST, Orange Money** par le lien <https://mytouchpoint.net/universitedeyaounde1> et MTN Mobile Money par le lien <https://uy1.univpay.cm/>.

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I,



Pr. Remy Magloire ETOUA